



**OHADA.com** UNIDA

Librairie  
Bon Pasteur



CR  
Conseils-Réunis ONECCA - Togo



Formations & Conférences

## Pratique et Actualités du SYSCOHADA

Systeme Comptable OHADA

Du 17 au 19 mars 2008 à Lomé (TOGO)

Lieu : Hotel IBIS – Lomé



### COMPTE RENDU

Le séminaire de formation sur le SYSCOHADA, initié par **Cercle Horizon / CLUB OHADA ORLEANS** s'est déroulé du 17 au 19 mars 2008 à l'Hôtel IBIS de Lomé au TOGO.

Co-organisé avec le Cabinet **CONSEILS REUNIS – Togo**, en partenariat avec la **Librairie Bon Pasteur**, la **LGDJ – Paris** et l'**ONECCA – Togo**, cette rencontre scientifique a été parrainée par la **Commission Nationale OHADA du Togo**.

L'animation a été assurée par une équipe professionnelle de haut niveau composée de **Monsieur Souleymane SERE**, Expert Comptable, Formateur des formateurs à l'ERSUMA, **Monsieur Sékou KONATE**, Expert Comptable, Ancien Directeur à la BCEAO et BOAD et **Monsieur. Sylvain EKON**, Expert Comptable, vice-président de l'Ordre des Experts Comptables du Togo (voir joints, le compte-rendu ainsi que l'album photos souvenirs).

L'**UNIDA**, partenaire permanent, a fortement appuyé ce séminaire par une importante dotation documentaire.

Le séminaire a réuni 52 auditeurs représentant un large panel de professionnels (magistrats, comptables et praticiens du droit) mais aussi de nombreux Etats membres de l'OHADA (Burkina Faso, Bénin, Guinée Conakry, Congo-Brazzaville et Togo).

### CONTEXTE

Le Togo, membre fondateur de l'**OHADA**, Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des Affaires, est en cours d'analyse des influences et impacts du droit uniforme sur les diverses pratiques professionnelles au sein de l'Etat.

Concernant la formation des praticiens, les autorités togolaises ont initié un chantier de modernisation de la Justice qui vise notamment à former les magistrats et auxiliaires de justice à la manipulation des nouveaux outils et concepts issus de la réforme OHADA.

Afin d'appuyer l'effort des pouvoirs publics dans cette démarche constructive de formation en matière de droit OHADA, la société civile, notamment les Clubs OHADA, ont souhaité organiser un séminaire sur le droit comptable au sein de l'espace OHADA.

En effet, après 10 ans de mise en application, force est de reconnaître que le nouvel outil SYSCOHADA échappe encore à la maîtrise des professionnels de la comptabilité. Les résultats de notre sondage et les besoins exprimés par les prospects ont mis en exergue les besoins réels en matière de pédagogie et de promotion du droit comptable OHADA. Les organisateurs du séminaire avaient à cœur de répondre aux préoccupations des participants tout en proposant à ces derniers une vision prospective du référentiel SYSCOHADA.

## **CONTENU DU SEMINAIRE**

Un programme de formation regroupant quatre modules a été proposé et décliné en ateliers et en sessions plénières :

**Module 1 – Présentation du Modèle : Les bases conceptuelles**

**Module 2 – Les Modalités d'élaboration des états financiers : principes comptables, règles d'évaluation**

**Module 3 - Les états financiers : modularité, structuration et mode d'emploi**

**Module 4 – AUOHC et Gestion : Contrôle interne et fiabilité des comptes**

Au cours des travaux en séance plénière, les bases conceptuelles du SYSCOHADA ainsi que les perspectives d'évolution vers le référentiel IAS / IFRS ont été exposées aux auditeurs.

Les ateliers ont quant à eux permis aux participants d'exprimer les difficultés de mise en œuvre au quotidien du SYSCOHADA. S'appuyant sur des cas pratiques, Monsieur Séré et son équipe, ont expliqué les règles et exigences dans l'élaboration des états financiers, la modularité et la structuration de certains tableaux, notamment le TAFIRE.

A cette occasion, chaque participant a bénéficié d'un dossier pédagogique complet composé de la façon suivante :

- classeur de 500 pages comprenant la législation et réglementation comptable, des jurisprudences, des modèles de présentation des états financiers et rapports de gestion, TAFIRE ainsi que des cas pratiques, tableau et plan comptable ;
- manuel « *Le Praticien Comptable SYSCOHADA* » offert par l'UNIDA,
- blocs notes et autres outils de travail mise à disposition.

En marge du séminaire, **la Librairie Bon Pasteur**, distributeurs au Togo de manuels OHADA tels que le Code Vert, a tenu des stands de vente d'ouvrages sur la comptabilité, la gestion et les finances.

A l'issue de la formation, chaque auditeur a reçu une attestation de participation.

## PERSPECTIVES

Au-delà des objectifs pédagogiques, ce séminaire a eu le mérite de mettre en contact magistrats et professionnels du droit de divers horizons.

Le **SCAC**, Service d'Action et de Coopération de l'Ambassade de France au Togo, qui a financé la participation des magistrats, s'est ainsi félicité de l'initiative tout en encourageant les organisateurs à rééditer l'expérience sur d'autres thématiques de l'OHADA.

Aussi, conformément au souhait de la Commission Nationale OHADA de faire de l'année 2008 une année de formation au Togo, et fort de l'appui du **SCAC** et de l'**UNIDA**, nous préparons déjà d'autres sessions de formation à l'attention du personnel de la justice (magistrats, greffiers, avocats, huissiers, notaires...)

Ces formations que vont animer des universitaires et spécialistes de haut niveau, porteront sur les matières sensibles que sont les **sûretés** et les **procédures collectives**. Elles se dérouleront dans le ressort des 2 Cours d'appel du pays, Lomé et Kara.

## REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre gratitude au Garde des Sceaux Ministre de la Justice **Monsieur Kokou TOZOUN**, à la présidente de la Commission Nationale OHADA, **Madame Evelyne HOHOUETO**, au Bâtonnier **Maître Alexis AQUEREBURU**, pour leur appui permanent dans la mise en œuvre des divers projets de promotion et diffusion du droit OHADA au Togo.

Merci également aux partenaires qui ont œuvré à nos côtés en vue de la réussite de ce séminaire entre autres l'**UNIDA**, le Cabinet **CONSEILS REUNIS**, l'Ordre des Experts Comptables du Togo **ONECCA - Togo** et, la **LGDJ Paris**. L'**UNIDA**, partenaire permanent, a en effet fortement appuyé ce séminaire par une importante dotation documentaire.